

POINT DE MIRE

la réorganisation

Numéro 35 • Juillet 2013

Message du ministre

Il y a à peine quelques mois de cela, la première ministre Kathleen Wynne m'a demandé de prendre la tête du ministère des Services sociaux et communautaires. J'en ai été honoré.

C'est une mission qui me passionne énormément. En qualité de député provincial et d'homme politique municipal de longue date, je sais à quel point les programmes et les services de qualité peuvent changer la vie d'une personne.

Ayant déjà eu l'occasion de rencontrer nombre de familles, de particuliers et de partenaires communautaires, et de parler avec eux, je me réjouis à l'idée de poursuivre mes travaux de sensibilisation et de collaboration avec vous ainsi qu'avec d'autres acteurs du secteur au cours des mois à venir. Je partage votre attachement à élaborer des programmes et services de soutien inclusifs pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Et bien que nous devions relever de nombreux défis, je suis persuadé que nous sommes de taille à surmonter ces obstacles si nous œuvrons de concert.

Je suis également conscient du rôle crucial que jouent les organismes communautaires en soutenant les personnes ayant une déficience intellectuelle et en les aidant à mener des vies plus remplies et plus autonomes. Je vous remercie pour le travail formidable que vous accomplissez en faveur des particuliers et des familles de tout l'Ontario.

L'Assemblée législative de l'Ontario a récemment voté le budget 2013, augmentant le financement alloué aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de 42,5 millions par an. Cela permettra d'aider plus de 1 000 adultes et leurs familles grâce à des soutiens nouveaux ou supplémentaires, et portera le total de nos dépenses consacrées aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à plus de 1,7 milliard de dollars.

Cependant, nous savons bien que même ce niveau de financement ne suffira pas à satisfaire entièrement la demande croissante de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. En tant que société, nous devons déployer d'autres efforts pour aider nos collectivités à véritablement accueillir les personnes ayant une déficience intellectuelle et à améliorer les possibilités offertes à tout un chacun.

Bien entendu, le gouvernement a un rôle important à jouer à cet égard. C'est pourquoi nous continuons d'œuvrer pour rendre le réseau ontarien des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle plus réactif, plus juste et plus viable d'un point de vue financier.

Pour concrétiser notre vision, nous continuerons de nous tourner vers vous pour obtenir conseils et aide. Nous avons remporté beaucoup de succès ensemble, et j'ai hâte de poursuivre notre partenariat en abordant les prochaines étapes de notre voyage.

— Ted McMeekin

À propos de notre nouveau ministre



L'honorable Ted McMeekin
Ministre des Services sociaux et communautaires

Ted McMeekin a été réélu en 2011 pour un quatrième mandat consécutif dans la circonscription d'Ancaster-Dundas-Flamborough-Westdale. En février 2013, il a été nommé ministre des Services sociaux et communautaires. Auparavant, il a été ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, et ministre des Services aux consommateurs et aux entreprises.

Ted a de longues années de service communautaire au compteur. Il a été maire de Flamborough de 1994 à 2000 et conseiller municipal de Hamilton de 1977 à 1981. En qualité de député de la circonscription d'Ancaster-Dundas-Flamborough-Westdale, Ted s'est révélé un ardent défenseur des personnes âgées, des enfants ayant des besoins particuliers, des programmes de gestion des risques agricoles, de l'investissement en matière d'infrastructure stratégique et de notre environnement local.

Ted est un bénévole déterminé. Il a contribué à l'œuvre de nombreuses organisations locales, dont la Hamilton Mental Health Association, les Wesley Urban Ministries, le Five Oaks Christian Workers Centre, le Circle of Friends et l'Opération Survie. Ted a été président de la YMCA de Hamilton et de Burlington, ainsi que de la Hamilton-Wentworth Lung Association. Il a été bénévole outre-mer, chef de groupe de jeunes d'une église et entraîneur de base-ball et de soccer.



Points saillants du budget 2013



- Investir plus de 42 millions de dollars par année en financement additionnel afin d'aider les adultes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles ayant des besoins urgents, de réduire les listes d'attente et de mieux soutenir les personnes qui présentent des besoins complexes.

[Pour en savoir plus.](#)

- Favoriser la transition des jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle qui reçoivent des services dans des établissements pour jeunes à des services et des soutiens plus appropriés destinés aux adultes.
- Réformer l'aide sociale, y compris le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), pour augmenter les revenus, améliorer les perspectives d'emploi et accroître l'équité.
- Promouvoir les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) et encourager les bénéficiaires du POSPH et d'autres personnes handicapées à établir des REEI.
- Augmenter les taux du POSPH de 1 % avec prise d'effet en septembre 2013.
- Collaborer avec les chefs d'entreprise pour créer un Conseil de partenariat pour les perspectives d'emploi des personnes handicapées afin de faire valoir la cause de l'embauche des personnes handicapées.

Pour en savoir plus, visitez ontario.ca/budget

Journée de l'intégration communautaire à l'Assemblée

Le 13 mai 2013, le ministre Ted McMeekin a célébré la Journée de l'intégration communautaire à l'Assemblée en compagnie d'une centaine de particuliers, de familles et de membres des organismes d'Intégration communautaire Ontario.

Plus tôt dans la journée, il avait fait une déclaration à l'Assemblée, saluant les membres d'Intégration communautaire Ontario pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour changer les attitudes du public à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle et pour inciter le gouvernement à se joindre à eux pour créer une société réellement inclusive.

« Intégration communautaire Ontario souhaite créer une société au sein de laquelle les personnes qui ont une déficience intellectuelle ont leur place et se sentent respectées », a déclaré le ministre McMeekin. « C'est une vision que nous partageons, en tant que gouvernement. Qu'il s'agisse de l'éducation, de l'emploi, des loisirs ou de la vie quotidienne, nous nous efforçons de promouvoir l'inclusion de tout un chacun. Ensemble, avec le soutien de nos communautés, nous pouvons faire en sorte que cette vision devienne réalité. »

Nouvelles vidéos

Ne regardez que Robert

À 35 ans, Robert a déjà une vie bien plus remplie que la plupart des gens, en dépit des prédictions des médecins qui pensaient qu'il ne pourrait ni marcher ni parler.

« Ils ont affirmé que je ne pourrais pas faire ce que font les autres enfants », explique Robert. « Ils ont dressé une image très triste de ma vie et de mon avenir. »



La vie de Robert est tout sauf triste. En tant que fondateur d'une œuvre de bienfaisance qui sensibilise la population à la situation des personnes ayant une déficience intellectuelle, Robert est le porte-parole de ses pairs. [Regardez notre vidéo sur Robert](#) et voyez par vous-même.

Davantage qu'un écran géant et du maïs soufflé



Les gens de North Bay se ruent au cinéma, mais pas uniquement pour les palpitantes intrigues, les grandes vedettes et le maïs soufflé au beurre. Un employé particulièrement avenant des Cinémas Galaxy joue les premiers rôles dans la fidélisation des clients.

Alors éteignez la lumière et [regardez notre vidéo sur Michael](#). C'est une magnifique histoire sur l'utilisation des talents des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Pour davantage de vidéos sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et sur ces dernières en Ontario, visitez www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/about/videos/developmental.aspx.

Modifications apportées au programme Passeport

En octobre 2012, nous avons demandé aux particuliers, aux familles et aux organismes de faire part de leurs commentaires quant aux changements proposés à l'égard du programme Passeport. Nous avons écouté ce que vous aviez à dire et apportons par conséquent au programme deux modifications majeures qui prennent effet immédiatement. Elles consistent à ajouter les services de relève du fournisseur de soins aux dépenses remboursables au titre du programme Passeport et à supprimer certaines restrictions du programme actuel.

Modification n° 1 : Relève du fournisseur de soins

Les services de relève du fournisseur de soins appartiennent désormais aux soutiens admissibles en vertu du programme Passeport. Voici des exemples de services de relève du fournisseur de soins :

- aider la personne ayant une déficience intellectuelle lorsque le fournisseur de soins interrompt la prise en charge pour satisfaire ses besoins personnels ou ceux de son ménage;
- aider la personne ayant une déficience intellectuelle à effectuer des activités telles que manger, faire sa toilette, répondre à ses besoins en matière de soins de santé.

L'objectif premier des services de relève est de soulager le fournisseur de soins principal ou de lui permettre de marquer une pause dans la prise en charge.

Les services de relève **indirecte** ne constituent **pas** une dépense admissible au titre du programme Passeport, **sauf** dans certaines circonstances. Selon le cas, les organismes désignés pour offrir le programme Passeport peuvent approuver l'utilisation temporaire de fonds octroyés par le programme pour régler des services de relève indirecte. Les particuliers et les familles sont invités à s'adresser à leur organisme

désigné pour offrir le programme Passeport pour obtenir de plus amples renseignements.

Exemple

En vertu des nouvelles règles, il est possible d'utiliser les fonds versés au titre du programme Passeport pour organiser, à domicile ou ailleurs, une interruption de la prise en charge. Cela peut notamment consister à recruter quelqu'un pour prêter main-forte en ce qui concerne le soutien ou les soins personnels de la personne ayant une déficience intellectuelle.

Il n'est **pas possible** d'utiliser les fonds octroyés par le programme Passeport pour acquitter des frais qui ne sont **pas** directement liés au soutien de la personne (p. ex., garde des autres enfants de la maisonnée, ménage, entretien des biens, etc.) sans obtenir au préalable l'approbation de l'organisme désigné pour offrir le programme Passeport. (C'est ce qu'on entend par relève indirecte.)

Délai de grâce pour les adultes qui sont passés du Programme de services particuliers à domicile au programme Passeport avant le 1^{er} avril 2013

Les personnes qui sont passées du Programme de services particuliers à domicile au programme Passeport avant le 1^{er} avril 2013 peuvent continuer de dépenser l'argent versé au titre du programme Passeport pour payer des services de relève indirecte jusqu'au 31 mars 2014. Passé cette date, ce ne sera plus possible à moins que leur organisme désigné pour offrir le programme Passeport n'ait approuvé au préalable leur demande pour cause de circonstances atténuantes. Il leur faudra utiliser les fonds pour régler d'autres dépenses admissibles en vertu du programme Passeport.

Modifications apportées au programme Passeport (continué)

Modification n° 2 : Suppression de certaines restrictions

Nous avons modifié le programme Passeport afin que les personnes :

1. âgées de dix-huit ans puissent désormais être prises en considération pour recevoir un financement au titre du programme Passeport alors qu'elles vont encore à l'école;
2. bénéficiant (ou admissibles à bénéficier) du volet de Soutien de l'emploi du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées puissent désormais être prises en considération pour recevoir un financement au titre du programme Passeport;
3. prenant part à un programme de jour financé par le ministère puissent désormais aussi recevoir en parallèle un financement au titre du programme Passeport.

Prochainement : nouvelles lignes directrices du programme Passeport

Pour le moment, le ministère n'apporte pas les autres modifications au programme Passeport qui avaient été proposées à l'automne 2012. Nous prenons le temps de réfléchir aux observations que nous avons reçues et d'attendre de nouvelles suggestions avant de procéder à la moindre modification dans les domaines visés.

Nous allons continuer de collaborer avec une grande diversité d'intervenants en vue d'affiner les lignes directrices du programme Passeport avec pour objectifs de :

- préciser les types de dépenses qui sont admissibles au financement ainsi que celles qui ne le sont pas;
- simplifier le processus de rapport sur les dépenses.

Nous publierons les nouvelles lignes directrices à l'avance afin de donner aux particuliers et aux familles le temps d'en prendre connaissance.

Pour en savoir plus

Au sujet du programme Passeport. Lisez les [lignes directrices](#).

Concernant les modifications apportées au programme Passeport. Lisez les [addenda](#) aux lignes directrices.

Le ministre visite la nouvelle résidence communautaire Reena

En mai, le ministre Ted McMeekin a effectué une visite guidée de la nouvelle résidence communautaire Reena pour personnes ayant une déficience intellectuelle, à Vaughan.

Durant sa visite, le ministre a fait halte dans la serre afin d'aider les pensionnaires à s'occuper des semis, fruits d'un partenariat avec Shoresh, un groupe environnemental local sans but lucratif.

(de gauche à droite au premier plan) :
Le ministre Ted McMeekin, les
pensionnaires Ryan Garnet et Allan Thay,
et le membre du personnel de Reena,
Matthais MacLean, dans la serre.



Le pensionnaire de Reena, David Estrada, fait visiter
son appartement au ministre Ted McMeekin.



Il a également rendu visite au pensionnaire David Estrada, enthousiaste à l'idée de montrer son nouveau foyer, à savoir l'un des 60 appartements de l'immeuble, susceptible d'accueillir jusqu'à 84 adultes et personnes âgées ayant des besoins en raison d'une déficience intellectuelle, physique ou cognitive, ou en raison de problèmes de santé mentale.

« La nouvelle résidence Reena illustre parfaitement la manière dont nous sommes capables, avec le soutien de nos collectivités, de fournir aux personnes ayant une déficience intellectuelle de meilleures occasions de prendre part à la vie communautaire et de mener des vies plus autonomes », a déclaré le ministre McMeekin.

Mention de source : Barry Shainbaum

Financement en faveur de nouveaux projets de recherche

En avril, nous avons commencé à financer six projets par le biais de notre Fonds de subventions de recherche pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, que nous avons créé l'été dernier.

Suite à l'annonce du premier appel de propositions dans le cadre du fonds, notamment dans le [numéro de juillet 2012 de Point de mire](#), nous avons reçu 28 propositions en provenance de tout l'Ontario. Un comité d'experts en matière de recherche et de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle a évalué les propositions à la lumière de plusieurs critères tels que la pertinence par rapport aux priorités du ministère, le mérite scientifique, le budget et le calendrier.

Les projets retenus seront menés durant les huit mois à deux ans à venir. Ils contribueront à améliorer les connaissances dans l'ensemble du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les projets traitent des thèmes essentiels suivants :

Collaborer pour faciliter les transitions

Les chercheurs étudient les expériences des personnes ayant une déficience intellectuelle lorsqu'elles passent de l'école à la vie adulte, du domicile de leurs parents à d'autres options résidentielles, et des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle aux services aux personnes âgées. Cela nous aidera à identifier les types de soutien requis durant les périodes de transition.

Revoir la formation au rôle parental

Ce projet se penche sur la manière dont les personnes ayant une déficience intellectuelle vivent et envisagent le fait de devenir parents. Les chercheurs souhaitent également savoir ce que les personnes ayant une déficience intellectuelle attendent des aides et programmes ontariens de formation au rôle de parent.

L'entreprise sociale comme possibilité d'emploi

Les entreprises sociales sont des sociétés dont le but n'est pas uniquement de faire de l'argent, mais aussi d'améliorer les collectivités, par exemple en créant des emplois pour les personnes qui ont généralement du mal à intégrer la population active. Les chercheurs recueillent des renseignements sur les entreprises sociales existantes en vue de rédiger un guide sur la création et la gestion d'entreprises sociales qui favorisent l'inclusion, le choix et l'autonomie des travailleurs ayant une déficience intellectuelle.

Prévoir les besoins en services des jeunes autistes

Ce projet examine les besoins en soutiens des jeunes autistes qui passent à l'âge adulte. Grâce à ces renseignements, les chercheurs élaboreront un modèle permettant de prévoir les besoins en services.

Financement en faveur de nouveaux projets de recherche

(continué)

Projet d'intervention en matière de soutiens aux parents

Les chercheurs étudient deux types de programmes d'encadrement et de mentorat conçus pour aider les parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle à s'orienter au sein du réseau des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le premier fait naître un sentiment d'autonomisation chez les parents lorsqu'ils obtiennent des services pour leur enfant. Le second rend les parents autonomes et leur fait acquérir des compétences parentales. Les chercheurs identifieront les programmes susceptibles d'améliorer la capacité d'un parent à aider son enfant.

Renforcer la capacité communautaire par le biais de la planification gérée par la personne

Les chercheurs invitent les adultes ayant une déficience intellectuelle, les membres des familles, le personnel des organismes, les planificateurs et les membres des collectivités à déterminer comment la planification gérée par la personne, une approche visant à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à vivre au sein de la collectivité au quotidien, peut servir d'outil pour aider la communauté au sens large à satisfaire plus efficacement aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous vous donnerons des nouvelles de ces projets dans les prochains numéros de [Point de mire](#).

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : Ontario.ca/communautaires